

**MINISTER  
FÜR BILDUNG, FORSCHUNG  
UND ERZIEHUNG**

HARALD MOLLERS

Aux parents des élèves fréquentant  
l'enseignement fondamental et secondaire en  
Communauté germanophone

Eupen, le 14 mai 2020

Notre référence : HM/MP/RB/1654

Chers parents,

Par la présente lettre, je souhaite vous donner – en plus des informations que vous recevez de l'école et de Kaleido – quelques renseignements sur la suite de l'année scolaire et des réponses aux questions fréquemment posées.

Le 13 mai 2020, le Conseil national de sécurité a annoncé que l'évolution du taux d'infection permettait l'entrée en vigueur de la phase 2 de la stratégie du déconfinement. Je suis très heureux que nous pouvons désormais nous concentrer sur une reprise progressive de l'enseignement en classe. À partir du lundi 18 mai 2020, il sera donc possible pour certaines années scolaires de reprendre l'école à raison de quelques heures ou de quelques jours par semaine. Il s'agit d'une première étape dans le cadre de l'assouplissement des mesures de confinement dans la lutte contre le COVID-19 sur le plan du système éducatif.

La reprise de l'enseignement dans les écoles prendra la forme suivante :

- **1<sup>ère</sup> étape**

Dans une première phase, les élèves des années terminales reprendront les cours le lundi **18 mai** : la 6<sup>e</sup> année primaire, les 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> années secondaires et la 5<sup>e</sup> année de l'enseignement spécialisé professionnel.

Les élèves auront cours à raison de deux journées complètes ou quatre demi-journées par semaine au maximum. Ce sont les écoles qui choisissent les jours auxquels les cours seront dispensés. Les horaires de cours peuvent ainsi varier d'une école à l'autre.

En collaboration avec les directeurs, j'analyserai en permanence la reprise des cours de présence ainsi que la situation des garderies organisées par les écoles. Le **22 mai**, je déciderai en concertation avec les directeurs d'école si d'autres années scolaires pourront reprendre l'enseignement à l'école dans une deuxième phase. Outre l'évolution du taux d'infection dans le pays, les facteurs importants de cette décision sont le nombre d'élèves pris en charge par les établissements scolaires et les moyens d'organisation des écoles, qui pourraient atteindre des limites personnelles et spatiales en raison des

**MINISTER  
FÜR BILDUNG, FORSCHUNG  
UND ERZIEHUNG**

HARALD MOLLERS

réglementations applicables en matière d'hygiène et de distance ainsi qu'en raison de la fréquentation des garderies scolaires.

- **2<sup>e</sup> étape**

Si toutes les conditions sont réunies, la deuxième phase commencera le **25 mai**. La 1<sup>ère</sup> année primaire et la 2<sup>e</sup> année secondaire pourront revenir à l'école.

Le **29 mai**, une nouvelle évaluation aura lieu avec les directeurs. Si les facteurs susmentionnés continuent à être évalués de manière positive, la troisième phase entrera en vigueur.

- **3<sup>e</sup> étape**

À partir du **8 juin**, une autre année scolaire pourrait éventuellement reprendre les cours à l'école ou le nombre de jours de cours pourrait être augmenté pour les élèves qui sont déjà retournés dans les écoles. Il n'a pas encore été décidé quelle année scolaire supplémentaire pourrait éventuellement retourner à l'école.

Chaque école décide de manière autonome la façon dont elle organise la reprise des cours, en tenant compte des règles d'hygiène et de distance applicables. J'ai pris la décision réfléchie de ne pas prescrire une démarche uniforme pour nos écoles étant donné que les circonstances varient d'une école à l'autre. Par exemple, les écoles ne disposent pas toutes des mêmes ressources humaines et spatiales. Ce qui serait facilement réalisable pour une grande école pourrait poser des problèmes insolubles pour une petite école – ou vice versa. L'organisation des écoles dépend également du nombre d'enfants présents dans les garderies de l'école concernée. Mais je peux vous assurer une chose : Chaque école s'est préparée au mieux à la reprise des cours et est prête à accueillir vos enfants.

Ci-dessous, je souhaiterais répondre à quelques questions que de nombreux parents me posent.

- **Les écoles sont-elles prêtes à reprendre l'enseignement ?**

En collaboration avec les écoles, nous préparons depuis des semaines la reprise des cours. La sécurité des élèves et du personnel est notre priorité absolue. Les experts fédéraux en matière de santé ont défini des mesures préventives pour les écoles, que le Conseil national de sécurité a publiées comme lignes directrices dans ses décisions du 24 avril 2020 sur la reprise progressive de l'enseignement. Sur la base de ces directives, les conseillers en prévention des risques de l'enseignement libre subventionné et de l'enseignement communautaire ainsi que le responsable de l'entretien des bâtiments du service et de la logistique du service de l'enseignement communautaire ont élaboré des

**MINISTER  
FÜR BILDUNG, FORSCHUNG  
UND ERZIEHUNG**

HARALD MOLLERS

recommandations qui ont été envoyées à toutes les écoles. Les écoles sont également équipées du matériel d'hygiène et de nettoyage nécessaire.

Je peux vous assurer que les écoles prennent les précautions nécessaires pour que les cours puissent reprendre dans les meilleures conditions possibles. À cette fin, les élèves seront répartis en petits groupes de 14 élèves maximum avec un minimum de 4 m<sup>2</sup> par élève et 8 m<sup>2</sup> supplémentaires par enseignant, de nouveaux horaires ont été établis, les salles de classe ont été réaménagées et bien plus encore. Kaleido vous livrera des informations dans une lettre séparée sur les mesures d'hygiène générales. De plus amples informations sur les mesures de prévention sont également disponibles dans le document FAQ sous le lien suivant : [www.ostbelgienbildung.be/coronavirus](http://www.ostbelgienbildung.be/coronavirus).

- **Qu'en est-il des élèves à besoin spécifique ?**

Les écoles identifient au sein de chaque groupe de classe les élèves qui ont besoin d'un soutien spécifique en raison de difficultés scolaires ou de besoins d'apprentissage particuliers. Sous réserve de la capacité d'organisation de chaque école et du respect des règles d'hygiène et de distance applicables, les écoles peuvent inviter ces élèves à l'école au maximum 2 jours par semaine à partir du 25 mai, **quelle que soit leur année scolaire**. Les séances de thérapie reprendront également dans les écoles spécialisées.

- **Pourquoi tous les élèves ne peuvent-ils pas retourner à l'école ?**

Les décisions du Conseil national de sécurité sont basées sur les recommandations du *Groupe d'Experts* en charge de l'*Exit Strategy* (GEES). Les experts de la santé de ce groupe de travail recommandent que les cours soient repris pour un maximum de 50 % du total d'élèves. La limitation à un maximum de 3 années scolaires a pour but d'éviter que tous les élèves aient un nombre élevé de contacts en même temps. La limitation à un maximum de 3 années scolaires vise donc principalement à limiter le nombre de contacts.

Par ailleurs, la plupart des écoles ne peuvent pas assurer la scolarisation d'une année scolaire supplémentaire en tenant compte des règles d'hygiène et de distance en vigueur, faute de place et de personnel. Les groupes doivent être limités à 14 élèves, quelle que soit la taille des locaux, afin que le traçage des contacts puisse être effectué efficacement en cas d'infection.

- **Mon enfant est-il confronté à des risques lorsqu'il va à l'école ?**

En l'état actuel des connaissances scientifiques, les cas graves de maladie sont très rares chez les enfants atteints d'une infection par le SARS-CoV-2, de sorte que la présence à l'école ne représente pas un risque particulier pour les élèves selon les experts. Les

**MINISTER  
FÜR BILDUNG, FORSCHUNG  
UND ERZIEHUNG**

HARALD MOLLERS

enfants peuvent être infectés par le SARS-CoV-2, mais la plupart du temps ils ne deviennent pas gravement malades ou restent asymptomatiques. En outre, comme il est important pour des raisons éducatives et émotionnelles que les enfants retournent à l'école, il existe un consensus général dans la littérature nationale (limitée) sur le fait que les écoles peuvent reprendre l'enseignement, en tenant compte des règles d'hygiène et de distance applicables. Les écoles de la Communauté germanophone ont pris les précautions nécessaires.

De plus amples informations sur la transmission du virus par les enfants et sur les groupes à risque parmi les élèves sont disponibles dans la FAQ à l'adresse suivante : [www.ostbelgienbildung.be/coronavirus](http://www.ostbelgienbildung.be/coronavirus).

- **Suis-je dans l'obligation d'envoyer mon enfant à l'école ?**

Les experts assurent que du point de vue de la santé, la reprise de l'enseignement ne présente pas de risque particulier pour les élèves. La suspension des cours n'est pas destinée à protéger les enfants, mais à protéger l'ensemble de la population et vise à contenir davantage la propagation du virus. Les écoles ont pris toutes les précautions nécessaires. L'enseignement obligatoire reste donc d'application. Comme de nombreux parents s'inquiètent néanmoins, nous ferons preuve d'indulgence en matière de contrôle d'obligation scolaire.

- **Mon enfant doit-il porter un masque ?**

Les dispositions fédérales stipulent que les élèves du secondaire et les membres du personnel des écoles doivent porter une protection de la bouche et du nez. Les experts déconseillent de porter un masque buccal avant l'âge de 12 ans. Les élèves de l'enseignement primaire qui ont atteint l'âge de 12 ans ne doivent pas non plus porter de masque à l'école.

Si votre enfant est âgé de 12 ans ou plus, il a déjà reçu deux masques au cours des derniers jours. N'oubliez pas de donner ce masque ou une autre protection de la bouche et du nez à votre enfant pour aller à l'école.

Le port d'un masque buccal ne remplace pas l'hygiène des mains et le maintien de la distance. Veuillez expliquer ceci à votre enfant afin qu'il n'ait pas un faux sentiment de sécurité. Se tenir à une distance de 1,5 m des autres personnes et se laver fréquemment les mains restent les moyens les plus efficaces pour contenir la propagation du COVID-19. Je vous demande donc de sensibiliser vos enfants afin qu'ils se tiennent à ces mesures à l'école. Ce n'est qu'avec votre aide que le personnel enseignant pourra convaincre les élèves de la nécessité de ces mesures.

**MINISTER  
FÜR BILDUNG, FORSCHUNG  
UND ERZIEHUNG**

HARALD MOLLERS

- **Quelles sont les règles applicables au transport des élèves ?**

À partir du lundi 18 mai 2020, les **bus scolaires du TEC** circuleront à nouveau aux heures habituelles. Le TEC nous a fourni les informations suivantes :

- Toutes les lignes seront exploitées aux heures habituelles du 18 mai au minimum jusqu'au 5 juin 2020. Aucune information n'est encore disponible pour la période postérieure au 5 juin 2020.
- Le port d'un masque buccal est obligatoire pour toutes les personnes de plus de 12 ans. Le port d'un masque buccal est également recommandé pour les enfants de moins de 12 ans. Les élèves apportent leurs propres masques et les portent déjà à l'arrêt de bus.
- Les véhicules sont nettoyés deux fois par jour pour les trajets du matin et de l'après-midi.
- Le nombre de passagers à bord est limité en fonction de la capacité du véhicule. Les passagers ne sont pas autorisés à rester debout dans le bus pendant le trajet. Un seul passager par rangée peut être assis, et ce, près de la fenêtre. Un rang sur deux doit être libre. Cette disposition crée un motif en zigzag qui garantit la distance minimale requise de 1,5 mètre entre les passagers. Par exemple, dans un véhicule de 50 places, seules 12 places sont disponibles.
- Comme les capacités du TEC sont pleinement exploitées en raison de l'application de l'horaire scolaire, aucun bus supplémentaire ne peut être utilisé.

**Le service de transport scolaire organisé par la Communauté germanophone** sera également à nouveau opérationnel à partir du lundi 18 mai 2020. Les mêmes règles s'appliqueront que pour le transport des élèves par le TEC.

Toutefois, dans l'enseignement ordinaire, seuls les élèves qui ont été réadmis à l'école et, à partir du 25 mai 2020, les élèves aux besoins spécifiques qui retourneront à l'école sur invitation de celle-ci seront transportés. Pour la protection de tous, les enfants qui vont à la garderie de l'école ne seront pas transportés. Dans l'enseignement spécialisé, le transport des élèves est garanti pour tous les élèves qui y ont recours autrement.

L'État fédéral recommande de ne pas utiliser les transports publics s'il existe une alternative. Cela vaut pour la protection de tous et, en raison des capacités limitées, également pour le transport des élèves. Si votre enfant emprunte les transports scolaires, veuillez l'informer des règles ci-dessus.

- **Puis-je envoyer mon enfant à la garderie organisée par l'école ?**

Les écoles continuent à organiser la prise en charge des enfants de parents qui travaillent dans le secteur de la santé ou dans d'autres secteurs d'importance systémique ou qui

**MINISTER  
FÜR BILDUNG, FORSCHUNG  
UND ERZIEHUNG**

HARALD MOLLERS

n'ont pas d'autres moyens de s'occuper de leurs enfants pendant leurs heures de travail, ainsi que des enfants issus de conditions de vie précaires. Veuillez tenir compte du fait que le transport scolaire n'est pas disponible pour les enfants pris en charge dans les garderies des écoles.

Chers parents, vous avez probablement déjà obtenu bon nombre de ces informations de la part de votre école ou par la presse et les médias sociaux. Cependant, il était important pour moi de vous écrire à nouveau à titre personnel et de clarifier certains points. En raison de la complexité de la situation actuelle et du grand nombre de demandes de renseignements, il ne nous est malheureusement pas toujours possible de donner une réponse immédiate à toutes les questions.

Je reçois de nombreux messages de parents inquiets, de parents en colère, de parents insatisfaits, de parents désespérés et de parents plein d'espoir. Je suis conscient que vous avez été exposé à une situation particulièrement stressante durant les dernières semaines. Je peux vous assurer que dans toutes nos décisions, nous gardons toujours à l'esprit le bien-être de vos enfants et les défis auxquels vous êtes confrontés en tant que famille.

L'ensemble du personnel de l'école fait preuve d'un grand engagement pour assurer la reprise de l'enseignement, de la garderie scolaire et de l'enseignement à distance. Si vous avez des questions ou des remarques, que ce soit sur les cours de présence ou sur l'enseignement à distance, veuillez contacter la direction de l'école en toute confidentialité.

Que vos enfants continuent à suivre l'enseignement à distance ou qu'ils puissent être présents à l'école, ils auront encore besoin de votre soutien. Je vous remercie une fois de plus pour votre précieux soutien au cours des dernières semaines ainsi que de celles à venir et vous souhaite de garder courage et force.

Restez en bonne santé et prenez soin de vous et des autres.

Sincères salutations



Harald Mollers  
Ministre